



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recrutement pour les métiers du social et du médico-social

Question écrite n° 34549

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés que rencontrent les métiers du social et du médico-social pour recruter des personnels qualifiés. En effet, ces métiers recrutent constamment, mais on constate de plus en plus que des postes sont laissés vacants pendant de longues semaines, poussant parfois les recruteurs à embaucher des personnels moins qualifiés. Fin 2019, une enquête auprès des établissements et services aux personnes âgées ou en situation de handicap sur l'ensemble du territoire soulignait les difficultés constantes de recrutement dans plus de 82 % des structures. Il s'agit d'un problème qui concerne tous les champs du travail social ; certains postes restent même vacants plusieurs mois dans les régions les plus denses ou les plus enclavées. Il est inquiétant de constater que les structures de la protection de l'enfance ont commencé à recruter non plus des éducateurs spécialisés, mais des moniteurs-éducateurs ou des éducateurs sportifs. Au sein de ces structures, on encourage alors la validation des acquis de l'expérience et dès le diplôme obtenu les personnels concernés recherchent de nouvelles opportunités professionnelles plus intéressantes. C'est un cercle vicieux, car plus les structures sont instables et en tension, plus les conditions de travail des personnels se dégradent avec une organisation du travail beaucoup moins souple, des horaires à rallonge et une charge de travail plus importante. Les jeunes diplômés, souvent très investis lors de leur première embauche, se découragent rapidement tant les conditions de travail sont rudes avec des salaires peu attractifs. Les causes de désaffection des métiers du social sont réelles et sont un frein au bon fonctionnement des structures médico-sociales. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin que les postes vacants soient pourvus le plus rapidement. Elle lui demande également quels sont les dispositifs mis en place afin de revaloriser les filières des métiers du social et du médico-social.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34549

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8608

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)